

**MUNICIPALITÉ DURHAM-SUD
MRC DE DRUMMONDVILLE**

20 mars 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 20 mars 2023, à 18h45, au bureau municipal, sis au 33, rue Principale.

Sont présents : Madame Sylvie Laval, mairesse
Madame Ginette Laliberté, conseillère
Monsieur Hilarius Peter, conseiller
Madame Karine Trahan, conseillère
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller
Monsieur Bernard Martel, conseiller

Est absent : Monsieur Patrice Godin, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Est également présente, Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

2023-03-64 1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Yvan Courchesne
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 18h44.

Adoptée.

2023-03-65 2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Marilyne Talbot – Fin de probation
4. Poste de greffière-trésorière adjointe – Embauche de Vicky Turgeon
5. Daniel Lippé- Fin de probation
6. Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Bernard Martel
Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

2023-03-66 3. Marilyne Talbot – Fin de probation

Attendu qu'il y a lieu, de mettre fin à la probation de Marilyne Talbot et de ne pas confirmer sa candidature de façon permanente au poste de greffière-trésorière adjointe;

Il est proposé par Yvan Courchesne
Et résolu d'accepter la fin de probation de Marilyne Talbot et de mettre fin à son d'emploi avec la municipalité.

Adoptée.

2023-03-67 4. Poste de greffière-trésorière adjointe – Embauche de Vicky Turgeon

Attendu le départ de Marilyne Talbot au poste de greffière-trésorière adjointe;

Attendu que la candidature de Vicky Turgeon a été retenue pour occuper ce poste;

Attendu l'entente acheminée le 16 mars 2022;

Il est proposé par Ginette Laliberté
Et résolu de procéder à l'embauche de Vicky Turgeon et d'entériner l'entente signée acheminée le 16 mars 2023.

Que Mme Turgeon soit soumise à une période probatoire de 6 mois.

Adoptée.

2023-03-68

4. Daniel Lippé – Fin de probation

Attendu qu'il y a lieu, d'un commun accord, de mettre fin à la probation de Daniel Lippé et de ne pas confirmer sa candidature de façon permanente au poste de directeur des travaux publics;

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu d'accepter la fin de probation de Daniel Lippé et de mettre fin à son d'emploi avec la municipalité.

Adoptée.

2023-03-69

5. Levée de la séance

Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu de procéder à la levée de la séance à 18h49.

Adoptée.

Sylvie Laval
Mairesse

Julie St-Laurent
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Sylvie Laval,
Mairesse

